

"SUBTILITES DU MORPHEME 'QUE' DANS LA SYNTAXE FRANÇAISE : LE CAS DELICAT DU PRONOM RELATIF 'QUE'" CHEZ LES APPRENANTS

UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA.

Allan Kwashivi Hettey

University of Education, Winneba
akhettey@uew.edu.gh

Abstract

This study examines the subtleties of French morpho-syntax, with emphasis on the morpheme "que" in its two functions as relative pronoun and subordinating conjunction. According to Hettey (2010), "que" is a polymorphic and multifunctional free morpheme that serves as a link between a main clause and a subordinate clause, which can be relative or conjunctive. The objective of this study is to describe these roles and address the specific challenges that students at the University of Education, Winneba (UEW) face in learning these structures. With descriptive statistical analysis, we examine written productions and tests designed to highlight these morpho-syntactic complexities. Our findings highlight the significant impact of "que" on sentence structure, highlighting notable difficulties in its use among learners. The results of this study contribute to a better understanding of French syntax and propose educational strategies to improve the teaching and learning of French grammar. By specifying the different functions of "que", this study offers valuable clarification to linguists, teachers and students of French as a foreign language.

Résumé

Cette étude examine les subtilités de la morphosyntaxe française, en mettant l'accent sur le morphème « que » dans ses deux fonctions de pronom relatif et de conjonction de subordination. Selon Hettey (2010), "que" est un morphème libre polymorphique et multifonctionnel qui sert de lien entre une proposition principale et une proposition subordonnée, qui peut être relative ou conjonctive. L'objectif de cette étude est de décrire ces rôles et d'aborder les défis spécifiques auxquels les étudiants de l'University of Education Winneba (UEW) font face dans l'apprentissage de ces structures. Grâce à l'utilisation de l'analyse statistique descriptive, nous examinons des productions écrites et des tests conçus pour mettre en évidence ces complexités morpho syntaxiques. Nos conclusions mettent en évidence l'impact significatif de "que" sur la structure des phrases, mettant en évidence des difficultés notables dans son utilisation parmi les apprenants. Les résultats de cette étude contribuent à une meilleure compréhension de la syntaxe française et proposent des stratégies pédagogiques pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire française. En précisant les différentes fonctions de "que", cette étude offre des éclaircissements précieux aux linguistes, aux enseignants et aux étudiants en français langue étrangère.

Contexte de l'étude

Selon Hetty (2010, p. 2), *que* se présente comme un morphème libre homophonique mais polysémique, polyfonctionnel qui joue le rôle de connecteur entre une proposition principale et une subordonnée communément appelée proposition subordonnée soit relative, soit conjonctive, ou complétive. La lexicographie du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales <http://www.cnrtl.fr/lexicographie> cité par Hetty (2010, p. 2) classe *que* en trois grands groupes, à savoir : la conjonction, le pronom et l'adverbe. Parmi les pronoms, il y a le pronom relatif *que* qui sert à reprendre dans le contexte linguistique, l'élément antérieur souvent appelé antécédent auquel il renvoie. Dans ce dernier cas, il joue le rôle d'anaphore pronominale. Le *que* pronom relatif n'est pas le seul morphème qui relie une proposition principale à une proposition subordonnée. Morphologiquement *que* pronom relatif, en tant qu'unité lexicale, ne varie pas mais il est porteur de genre et de nombre.

Le contexte de l'étude est ancré dans la linguistique française, avec une focalisation sur l'analyse approfondie de la complexité morphosyntaxique associée à l'utilisation du pronom relatif "que". Nous explorons les nuances de ce pronom dans deux contextes principaux : son rôle en tant que pronom relatif introduisant une proposition subordonnée relative qui complète un nom ou son antécédent, et son utilisation en tant que conjonction de subordination pour introduire une proposition subordonnée conjonctive qui relie deux propositions.

Nous soulignons également les confusions potentielles liées à l'identification de la nature de "que" dans certaines constructions, notamment lorsqu'il complète un nom ou un adjectif plutôt qu'un verbe. L'étude vise à clarifier ces distinctions et à apporter une compréhension approfondie des structures syntaxiques liées à l'utilisation de "que" en français.

Problème

Par ailleurs, nous pouvons dire que la complexité relative de la structure morphosyntaxique du français est un blocage à l'appropriation de *que* pronom relatif, le subordonnant qui introduit une proposition

subordonnée relative. Nous savons que les subordonnants sont les mots ou les locutions qui, placé(e)s en tête de la subordonnée, marquent son enchâssement. Ce rôle de subordination est essentiellement joué par les conjonctions de subordination ou les pronoms relatifs. Mais, la langue nous présente deux types de subordonnées qui sont introduites par le même mot subordonnant *que*; or, ce mot a plusieurs fonctions. Il peut être un pronom relatif servant à introduire une proposition subordonnée relative ou une conjonction de subordination destinée à introduire une proposition subordonnée conjonctive. Dans les phrases suivantes :

1. *Je t'apporte le livre que je t'avais promis.*
2. *Je me souviens que j'ai déjà vu cet homme.*

Dans la phrase 1, *Je t'apporte le livre* constitue la proposition principale et *je t'avais promis* est la proposition subordonnée introduite par le mot de liaison *que*. Dans la deuxième phrase, *Je me souviens* est également la proposition principale et *j'ai déjà vu cet homme* est aussi la subordonnée introduite par le mot de liaison *que*. Mais, la différence entre les deux exemples est que, dans la phrase 1, le *que* introduit une proposition subordonnée qui complète un nom ou l'antécédent du pronom relatif, alors que dans la deuxième phrase, le *que* relie ou joint seulement les deux propositions.

Riegel et al. (2016, p. 791) soulignent que l'expansion de certains noms peut être assumée par une complétive conjonctive (*la certitude que tu reviennes...*). Il en résulte que c'est beaucoup plus le rapport de dépendance à leur élément recteur que la simple fonction syntaxique qui caractérise les relatives et les complétives. Ce qui est plus frappant dans toutes ces confusions, c'est qu'il arrive parfois que la proposition subordonnée complétive se rattache aussi à un nom ou un adjectif comme dans les phrases suivantes :

3. *Frémissez à l'idée qu'il puisse réussir.....*
4. *La crainte que cela ne réussisse pas.....*
5. *Content que cela ait réussi.....*

Sa fonction n'est plus complément d'objet direct du verbe de la principale mais complément du nom ou de l'adjectif. Dire chaque fois qu'il y a un substantif avant le morphème *que*, cela l'identifie comme un pronom

relatif, est une observation trop généralisée. Dans les phrases 3 et 4, les substantifs *'idée* et *crainte* et le morphème *que* dans ces contextes sont des expressions soudées et non pas le pronom relatif et son antécédent. C'est pour cela qu'il faut déterminer la nature de *que* et même identifier le mot complété par la proposition subordonnée.

Justification

La justification de cette étude repose sur la reconnaissance d'une complexité particulière dans l'utilisation du pronom relatif "*que*" en français, notamment en ce qui concerne ses différentes fonctions en tant que pronom relatif et conjonction de subordination. Plusieurs aspects justifient l'importance de cette analyse. Nous voulons tout d'abord démêler la complexité morphosyntaxique associée à l'utilisation de "*que*". Comprendre ses fonctionnements comme pronom relatif et conjonction de subordination contribue à une compréhension plus approfondie de la syntaxe française. La reconnaissance que la proposition subordonnée complétive conjonctive introduite par "*que*" peut parfois se rattacher à un nom ou un adjectif, plutôt qu'à un verbe, souligne des variations importantes dans les constructions syntaxiques. Cela nécessite une analyse approfondie pour distinguer ces cas. Cette étude va contribuer au domaine plus large de la linguistique française en offrant des insights nouveaux ou clarifiants sur l'usage de "*que*". Elle va également avoir des implications pédagogiques pour l'enseignement de la grammaire et de la syntaxe française. Alors, l'étude justifie son existence en comblant un éventuel manque de compréhension claire des usages variés du pronom relatif "*que*" en français, offrant ainsi des informations précieuses pour les linguistes, les enseignants de français et tous ceux qui s'intéressent à la structure linguistique de la langue française.

Objectif de la recherche

- a. Considérer la complexité morphosyntaxique du français en ce qui concerne l'emploi du pronom relatif « que » et de la conjonction de subordination « que ».
- b. Étudier les problèmes particuliers auxquels font face les étudiants de l'University of Education, Winneba, lorsqu'ils utilisent les différentes fonctions du mot "*que*".

Questions de recherche :

- a. Dans la structure morphosyntaxique des phrases en français, comment fonctionne le mot « que » en tant que pronom relatif et en tant que conjonction de subordination ?
- b. Quels sont les problèmes morphosyntaxiques majeurs auxquels font face les étudiants de l'UEW, lorsqu'ils utilisent le pronom relatif « que » et la conjonction de subordination « que » ?

Hypothèses :

- a. La structure morphosyntaxique des phrases en français est fortement influencée par les différents rôles du mot "que" en tant que pronom relatif et conjonction de subordination, ce qui pose des défis particuliers aux apprenants.
- b. L'utilisation du pronom relatif « que » et de la conjonction de subordination « que » pose des problèmes particuliers aux étudiants de l'université d'éducation, Winneba, en raison de la complexité de leurs fonctions morphosyntaxiques.

Statut de la subordonnée conjonctive par rapport à la subordonnée relative *que*

La proposition subordonnée conjonctive est définie, selon Bodelot (2003), Comme un constituant subordonné et inclus dans l'unité syntaxique maximale qui est la phrase. Elle assume dans la proposition principale (macro-phrase un constituant intermédiaire, une fonction « argumentale » ou « actancielle » par rapport à un nœud prédicatif.

La distinction entre le pronom relatif et la conjonction de subordination *que* a été traitée par quelques travaux faits dans ce domaine. Ce qui nous intéresse, c'est la construction des propositions subordonnées introduites par ce morphème *que*, à savoir la proposition subordonnée relative et la proposition subordonnée conjonctive. Nous allons relever quelques acceptions concernant les propositions subordonnées introduites par le morphème *que* et ce que nous voyons comme lacune. Grevisse (2011, p. 956), a soulevé trois propriétés qui opposent les subordonnées relatives introduites par *que* aux subordonnées

conjonctives introduites par *que*. Selon Grevisse, les pronoms relatifs sont considérés comme des formes différentes, selon la fonction et aucun de ces pronoms relatifs simples ne varie en genre et en nombre. Cela veut dire que pour Grevisse les pronoms relatifs simples parmi lesquels se trouvent le *que* sont invariables. Tomassone (1996, p. 241), abonde dans le même sens que Grevisse en nous disant que le pronom relatif *que* est un mot invariable en genre, en nombre et en personne néanmoins influence l'accord. Il admet le même accord que son antécédent.

6a. Ces femmes ***que j'ai vues*** venaient de la pêche.

6b. Les murs ***que j'ai construits*** l'année passée sont tombés.

Tellier et Valois (2006, p. 20) aussi font remarquer que la relativisation déclenche bien l'accord. Selon eux, le *que* dans les rôles de conjonction de subordination et pronom relatif est invariable. Ces positions peuvent être toujours contestées. Nous savons que le pronom relatif *que* reprend l'antécédent (nom/pronom) qui est variable. Ce pronom ou nom antécédent est représenté par le pronom relatif *que*. Nous sommes d'avis qu'au lieu de contester l'invariabilité de la forme, il faut admettre que le pronom relatif *que* a une caractéristique variable innée qui admet l'accord. Notons que le morphème *que* en tant que tel est un mot vide. Si ce pronom provoque maintenant un accord, cela veut dire que le pronom relatif *que* est variable.

7a. Ces femmes venaient de la pêche.

7b. J'ai vu les femmes.

Dans la phrase 7b, le complément d'objet direct *les femmes* ne provoque aucun accord du participe passé du verbe. Mais dans l'enchâssement des phrases simples 7a et 7b, pour éviter la répétition du COD qui est variable, le relatif *que* qui sera maintenant le mot introducteur de la proposition subordonnée, déclenche l'accord du participe passé. Alors, c'est la variabilité innée du pronom *que* qui provoque l'accord.

7c. Ces femmes ***que j'ai vues*** venaient de la pêche.

Encore une fois, nous ne pouvons pas nous baser seulement sur l'accord du participe passé déclenché par le pronom *que* pour faire la différence

entre le pronom relatif et la conjonction de subordination *que*. Tellier et Valois (2006, p. 20), sont d'avis que l'accord du participe passé se manifeste aussi dans le cas de l'interrogation qui ne comporte pas de pronom relatif *que* mais plutôt une conjonction de subordination. La différence que nous pouvons faire à cet égard est que la conjonction de subordination n'a pas un antécédent mais le pronom relatif transmet le genre et le nombre de son antécédent. Tellier et Valois croient que généralement, le déplacement du complément d'objet direct à gauche du participe provoque l'accord. Ils défendent cet argument avec la phrase :

8. Combien de tables crois-tu que j'ai repeintes l'an dernier ?

Ils essayent de montrer dans la phrase ci-dessus que le morphème *que* dans ce contexte est une conjonction de subordination et que la conjonction de subordination *que* est un mot invariable mais il y a un accord. Comme ils ont indiqué que c'est plutôt la règle générale, nous sommes aussi du même avis. Mais au cas où le complément d'objet direct qui se trouve maintenant à gauche du participe passé est remplacé par le relatif *que*, ce dernier *que* influence l'accord. Exemple :

9. Les athlètes que j'ai vus méritaient vraiment la médaille.

De plus, Grevisse (2011) souligne qu'à la différence des conjonctions de subordination, les pronoms relatifs ont une fonction dans la proposition qu'ils introduisent : ils peuvent être sujets, objets ou attributs. Cela peut être expliqué par le fait qu'une proposition relative a une fonction qui n'est pas remplie par un constituant dans sa position normale. Dans le cas du pronom relatif *que*, il reprend un complément d'objet direct. Cela veut aussi dire qu'il remplace un nom ou un groupe nominal qui complète un verbe transitif direct. Alors la fonction directe est reprise par *que* pronom relatif.

10. Le chat *que* j'aperçois a attrapé une mésange.

Dans cette phrase, il est clair que le pronom relatif *que* fonctionne comme un complément d'objet direct du verbe *aperçois*. Mais les raisons avancées par Tallier et Valois (2006) aussi tiennent. Ils ont proposé deux phrases à partir desquelles ils font leurs analyses. Dans les phrases :

11a. Le fait que nos invités relatent rend tout le monde heureux.

11b. Le fait que nos invités arrivent rend tout le monde heureux.

Les deux phrases contiennent des propositions introduites par le morphème *que*. Le verbe *relatent* dans la phrase 11a est un verbe transitif. Mais ce n'est le cas avec le verbe *arrivent* dans 11b. dans la phrase 11a, le *que* introduit une proposition relative et dans la phrase 11b, le *que* complète seulement le sens du groupe nominal. Alors, quand parlons-nous du complétif ?

Dans la grammaire traditionnelle, nous rassemblons chez Eluerd (2010), Riegel *et al.* (2018), Wagner et Pinchon (1991) et Grevisse (2011), le terme pronom relatif comme étant un ou des éléments introduisant une proposition subordonnée relative. Le *que* fait partie de ces éléments en question. Cette même partie du discours est un élément qui fait partie des conjonctifs qui introduisent une proposition subordonnée conjonctive.

Riegel *et al.* (2018, p. 823), définit les propositions complétives comme des propositions subordonnées qui se substituent, dans certains cas déterminés et selon certaines règles précises, aux groupes nominaux (GN) constituants du groupe verbal (GV), ou plus rarement au (GN) sujet, voire à des GN complément de noms ou d'adjectifs.

De leurs explications, nous avons déduit que les complétives peuvent ou pas être des compléments du verbe, et que toutes les propositions subordonnées compléments ne sont pas des complétives. Riegel *et al.* (2018) distinguent alors trois types de complétives : les propositions subordonnées conjonctives introduites par la conjonction de subordination *que* ; les groupes infinitifs compléments du verbe ; et les subordonnées interrogatives indirectes ou exclamatives.

Tellier et Valois (2006) soulèvent certaines conclusions des linguistes générativistes qui diffèrent de celles de la position de la grammaire traditionnelle. Traditionnellement, le *que avec* un GN comme un antécédent est un pronom relatif. Le *que* dans certains cas pris comme pronom relatif peut être plutôt une conjonction de subordination complétives qui agit comme complément du nom, du verbe, de l'adjectif, etc. Les deux phrases suivantes nous présentent deux types d'emploi de *que* qui sont très similaires.

12. Le fait que nos amis relatent rend tout le monde heureux.
13. Le fait que nos amis arrivent rend tout le monde heureux.

La proposition subordonnée *que nos amis relatent* dans le (12) est une proposition subordonnée relative. Regardons la première phrase comme ceci :

- Nos amis relatent *le fait*. La question c'est [nos amis relatent *quoi* ?] *le fait*.

Le fait dans ce contexte est considéré comme le COD du verbe *relatent*.

- Le fait rend tout le monde heureux.

De mettre ensemble les deux phrases simples, nous avons :

Le fait que nos amis relatent rend tout le monde heureux.

Une autre chose qui peut influencer la reconnaissance dans ce contexte est la transitivité du verbe *relatent*. Ce verbe a besoin d'un COD pour compléter la phrase. Dans ce cas, le COD c'est *le fait* qui est repris par le pronom relatif *que*. Dans la même explication, Tallier et Valois (2006) disent qu'une proposition relative contient un « trou » ou un « vide ». Ce vide est normalement introduit par un verbe transitif dans la subordonnée, c'est le cas du verbe *relater*. Le vide est rempli par le COD qui est *le fait*.

Dans la phrase (13), la proposition subordonnée *que nos invités arrivent*, la même question posée en analysant la première phrase, cela ne va pas faire le sens.

**nos amis arrivent quoi ?*

À ce stade, nous constatons que dans la phrase (13), la proposition subordonnée est plutôt complétive. La raison pour laquelle cette proposition est considérée comme un complément est qu'elle complète le GN *le fait*. Ainsi, nous pouvons présenter la phrase comme suit :

13. *Le fait que nos amis arrivent rend tout le monde heureux.*

Dans un autre cas, si le *que* est une conjonction ; il introduit une proposition subordonnée conjonctive. Nous pouvons aussi indiquer que le verbe *arriver* est un verbe intransitif. Tellier et Valois (2006, p. 20) expliquent que dans la phrase (13), « *la proposition enchâssée est une simple subordonnée : elle ne contient pas de vide, car le verbe arriver est intransitif. Ainsi, que ne correspond à aucune fonction à l'intérieur de la proposition* ». Contrairement à la proposition subordonnée relative, *idem* « *la proposition introduite par une*

conjonction de subordination n'a pas d'antécédent : elle fonctionne tout simplement comme complément d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe ». C'est très évident que le comportement du morphème *que* va tromper les apprenants de FLE qui vont le prendre comme un pronom relatif. Le Goffic (1992), classe ce morphème comme complétif et qui sert seulement à connecter deux propositions.

Méthodologie

Cette recherche a utilisé une méthode quantitative. La recherche quantitative est définie par Creswell (2013, 2014) comme une approche qui permet de tester des théories en analysant les liens entre les variables, en utilisant des hypothèses préétablies et en collectant des données de manière systématique et analysée statistiquement. Selon Kvale (1996), cette méthode a pour objectif de mesurer les données afin de généraliser les résultats. L'étude a été réalisée en utilisant un texte standardisé et des analyses statistiques pour étudier les limites morphosyntaxiques de l'utilisation du pronom relatif « que » en français langue étrangère chez les étudiants du département de français de l'University of Education, Winneba.

Population de référence

Selon Angers (1997), la population d'enquête est constituée d'un groupe d'individus présentant des caractéristiques communes différentes. Dans le cadre de cette recherche, 180 étudiants de troisième année du Département de français langue étrangère de l'UEW, ont été inclus dans la population cible. Nous avons sélectionné ces étudiants car ils sont en classe de français depuis leur première année et ont une expérience adéquate.

Échantillon et technique d'échantillonnage pour les étudiants

L'échantillonnage implique la sélection d'un petit nombre d'individus afin de tirer des conclusions qui peuvent être généralisées à l'ensemble de la population (De Landsheere, 1975). Dans le cadre de cette étude, l'échantillon a été établi en utilisant la formule de + (2020), avec une taille de 106 étudiants. L'utilisation de l'échantillonnage stratifié aléatoire a été

décidée en raison de la diversité de la population. Nous avons fractionné la population en sous-groupes homogènes et nous avons prélevé un échantillon aléatoire dans chaque sous-groupe, avec 31 étudiants de base francophones, 40 étudiants de SHS et 35 étudiants de l'école normale supérieure.

Méthode de collecte des données

Il est crucial d'utiliser des méthodes de collecte de données pour garantir la qualité des résultats (Kuranchie, 2016). Des tests, identiques pour tous les sujets et effectués dans des conditions rigoureuses, ont été utilisés pour étudier les problèmes morphosyntaxiques du pronom relatif « que ». Le même jour, deux tests standardisés ont été réalisés, en se basant sur les connaissances acquises desdits apprenants sur le pronom relatif.

Analyse des données

Plusieurs méthodes ont été employées pour étudier les œuvres écrites. La méthode des statistiques descriptives a été utilisée pour analyser les productions écrites, qui se focalise sur l'analyse des distributions d'une variable (Korathi, 2014). Les fréquences, les pourcentages et les mesures de tendance centrale sont utilisés dans cette méthode pour décrire les données. L'analyse descriptive a fait usage du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). Après avoir été codées, les données ont été importées dans le SPSS afin d'analyser les différentes catégories de contenu, et les fréquences et les pourcentages ont été calculés afin de pouvoir comparer les variables associées aux questions de recherche.

Analyse des réponses sur les tests des étudiants

Les réponses données par les trois groupes de répondants ont montré que la majorité a reconnu le connecteur « *que* » qui fonctionne dans ces contextes comme un pronom relatif. Ils ont également reconnu que ce pronom est normalement précédé d'un nom, un groupe nominal ou un pronom. Et que, ce pronom introduit une proposition subordonnée relative. Cette proposition fonctionne comme le complément de l'antécédent qui peut être un nom, un groupe nominal ou un pronom.

Quand ces conditions sont remplies, la proposition subordonnée est « relative ». Après avoir analysé les questions suivantes :

1. *Je vais te faire part de la crainte que j'ai ressentie lors de cet accident.*
4. *J'ai réussi la recette que Lise m'a donnée.*
7. *Les habitants de l'immeuble, que le peintre salue à travers les fenêtres, sont contents de voir leur immeuble sous un nouveau jour.*

Le taux de réussites des répondants de SHS (*Learner Without French background LWFBG*) dans la question 1 est 67%, question 4 est 78.8% et question 7 est 55% ; le taux de réussites de ceux qui ont fait l'école normale (*Learner with Teacher Training in French background LWTFBG*) dans la question 1 = 72.6%, la question 4 = 74.2% et la question 7 = 54% ; le taux de réussites de ceux qui ont de base francophone (*Learner with French Background LWFBG*) est pour la question 1 = 82%, la question 4 = 55%, la question 7 = 64%. Cependant, la performance de ceux qui ont la base francophone dans la question 7 est sous la moyenne. Nous pouvons conclure que dans l'analyse logique, les étudiants ont une bonne maîtrise de la proposition subordonnée relative.

Nous avons également observé que la grande majorité de tous les groupes a trouvé la bonne réponse pour la question 6 ***Il imagine que les couleurs de l'arc-en-ciel égaieront les rues grises du quartier.*** Cette question est classée sous la proposition subordonnée conjonctive.

Après avoir analysé les réponses produites pour la question 6 du test 1, nous avons observé que tout d'abord, les répondants ont identifié le terme « *la proposition* » qui consiste à un ensemble de mots organisés autour d'un verbe conjugué. Ensuite, ils ont également trouvé que cette proposition se rapporte forcément à une autre proposition, qui est la principale, dont la subordonnée dépend au niveau du sens général ou du verbe, mais pas jamais au nom, au pronom ou au groupe nominal. Et que cette proposition commence par une conjonction de subordination *que* qui sert de lien entre les deux propositions. Le taux de réussite dans la question 6 pour les répondants de SHS (*LWFBG*) est 60%, les répondants de l'école normale (*LWTFBG*) 69.4% et ceux qui ont la base francophone (*LWFBG*) 62%. Nous avons remarqué que les étudiants

ont la maîtrise des propositions subordonnées conjonctives introduites par la conjonction de subordination *que*.

Quant aux questions 2, 3, 5, 9 et 10, :

2. *Je vis dans la crainte que j'aurai un autre accident un jour.*
3. *Serge vit avec la certitude qu'il retrouvera sa fille un jour.*
5. *Le fait que tu aies acheté cette robe est injustifiable.*
9. *J'ai l'espoir qu'il réussira à son examen.*
10. *J'ai la certitude qu'il viendra.*

nous avons constaté que la grande majorité des étudiants ont donné des réponses erronées pour la nature et la fonction. Les analyses des réponses expliquent le fait que les étudiants appliquent leurs connaissances d'analyse de proposition subordonnée relative aux phrases 2, 3, 5, 9 et 10. Néanmoins, il est à noter que ce n'est pas dans tous les cas où le morphème *que* qui est un connecteur, précédé d'un nom, GN ou un pronom, est un pronom relatif. Dans le cas de la phrase 2 par exemple, le connecteur *que* ne reprend pas le GN « la crainte ». Alors, la proposition subordonnée n'est pas relative mais plutôt elle est une proposition subordonnée complétive. Alors dans l'analyse logique des 2, 3, 5, 9 et 10, les étudiants ont tendance à croire que quand le connecteur *que* est précédé d'un nom, un GN ou un pronom, automatiquement la subordonnée est relative. Le taux de réussites des répondants de SHS (*Learner Without French background, LWFBG*) dans la question 2 = 20%, la question 3 = 12.5%, la question 5 = 21.3%, la question 9 = 10 % et la question 10 = 22.5 % ; le taux de réussites de ceux qui ont fait l'école normale (*Learner with Teacher Training in French background, LWTTFBG*) dans la question 2 = 14.5%, la question 3 = 6.5%, la question 5 = 9.7%, la question 9 = 12.9 % et la question 10 = 21 % ; le taux de réussites de ceux qui ont de base francophone (*Learner with French Background LWFBG*) est la question 2 = 24%, la question 3 = 10%, la question 5 = 26%, la question 9 = 36 % et la question 10 = 34 %. Nous avons constaté que la même erreur parcourt toutes les réponses données par les répondants des trois groupes.

Tableau 1 : Performance globale des trois groupes

| SHS (LWFBG) | TTC (LWTFBG) | FBG (LWFBG) |
|--------------------|---------------------|--------------------|
| Question1 = 67,5% | Question 1 = 72,6% | Question1 = 82% |
| Question 2 = 20% | Question 2 = 14,5% | Question 2 = 24% |
| Question3 = 12,5% | Question 3 = 6,5% | Question 3 = 10% |
| Question4 = 78,8% | Question 4 = 74,2% | Question4 = 84% |
| Question5 = 21,3% | Question 5 = 9,7% | Question5 = 26% |
| Question 6 = 60% | Question 6 = 69,4% | Question 6 = 62% |
| Question 7 = 55% | Question 7 = 54,8% | Question 7 = 64% |
| Question 9 = 10% | Question 9 = 12,9% | Question 9 = 36% |
| Question10 = 22,5% | Question 10 = 21% | Question10 = 34% |

En nous basant sur les résultats du tableau 10, une construction des items à l'échelle des strates a été faite pour voir la performance réelle des répondants et quel groupe de ces répondants a mieux compris la notion de base.

Tableau 2: Statistiques descriptives des strates, SHS (LWFBG), TTC (LWTTFBG), FBG (LWFBG), N = 96 (le nombre total des répondants)

| SOUS-ECHELLE | MOYENNE STANDARD | ECART |
|---------------|---------------------|--------|
| SHS (LWFBG) | 35.436 | 25.105 |
| TTC (LWTTFBG) | 34.473 | 28.101 |
| FBG (LWFBG) | 43.818 | 26.464 |

MS= MOYENNE STANDARD ET= ECART-TYPE

D'après le tableau, SHS (LWFBG) (M = **35,436**, SD = **25,105**), TTC (LWTTFBG) (MS = **34,473**, ET = **28,101**) sont relativement faibles par rapport aux FBG (LWFBG) (MS = **43,818**, ET = **26,464**). Cela signifie que FBG (LWFBG) a compris la notion du morphème *que* plus que les deux autres groupes. Le résultat montre également que les étudiants qui sont de SHS ont mieux compris la notion de *que* que ceux qui sont entrés avec le certificat de l'école normale (ITC).

Conclusion

Cette étude examine les subtilités morphosyntaxiques de la langue française, en mettant l'accent sur la double fonction du mot « que » en tant que pronom relatif et conjonction de subordination. Une étude approfondie a permis de déterminer que « que » joue un rôle essentiel dans la structuration des phrases et pose des défis importants pour les étudiants, en particulier ceux de l'UEW.

Dans notre travail, nous mettons en évidence l'importance de différencier les fonctions de « que » dans différents contextes syntaxiques. Les résultats montrent qu'il est fréquent que les apprenants rencontrent des problèmes pour utiliser correctement « que » en raison de sa polymorphie et de son rôle dans la connexion de divers types de

propositions subordonnées. Grâce à l'analyse statistique descriptive, nous avons réussi à repérer les domaines particuliers où les étudiants font face à des obstacles et à proposer des stratégies pédagogiques spécifiques pour surmonter ces difficultés.

Les connaissances acquises grâce à cette étude contribuent à une compréhension plus approfondie de la syntaxe française et mettent en évidence la nécessité d'approches pédagogiques plus nuancées et compréhensives dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). En éclaircissant les différences subtiles dans l'utilisation de "que", cette recherche aide non seulement les linguistes et les éducateurs, mais améliore également l'expérience d'apprentissage des étudiants. En fin de compte, l'étude met en avant la valeur d'une éducation linguistique ciblée et fournit une base pour de futures recherches visant à démêler davantage les complexités de la langue française. Alors, tout encadreur des apprenants de FLE a n'importe quel niveau d'étude doit prêter d'importante attention à modifier la nature subtile dudit morphème à ses encadrées pour une meilleure utilisation.

Références

- Angers, Maurice.** (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (5th ed.). Alger: CASBAH.
- Creswell, John Ward.** (2013). *Qualitative Inquiry & Research Design: Choosing among Five Approaches* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Creswell, John Ward.** (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Demirtaş, Lokman.** (2008). *Production écrite en FLE et analyse des erreurs face à la langue turque: cas de l'Université de Marmara -Fransızca'da yazılı anlatım ve türk diline bağlı hataların analizi: Marmara Üniversitesi örneği* (Doctoral dissertation, Advisor: Prof. Dr. Hüseyin Gümüş). İstanbul: Marmara Üniversitesi.
- De Salins, Geneviève-Dominique.** (1996). *Grammaire pour l'enseignement/ apprentissage du FLE dans le monde*. Paris: Les éditions Didier.
- Eluerd, Roland.** (2010). *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris: Armand Colin.
- Grevisse, Maurice, & Goosse, André.** (2011). *Le bon usage*. Bruxelles: Éditions De Boeck.

- Hetty, Allan Kwashivi.** (2010). *Emploi anaphorique du pronom relatif "que" en FLE : le cas des apprenants de quelques SHS au Ghana* (Unpublished master's thesis). University of Education, Winneba.
- Kuranchie, Alfred.** (2016). *Research Made Easy*. Kumasi: Bookworm Publications.
- Kvale, Steinar.** (1996). *Interviews: An Introduction to Qualitative Research Interviewing*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Le Goffic, Pierre.** (1992). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, & Rioul, René.** (2016). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, & Rioul, René.** (2018). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Tellier, Claude, & Valois, Daniel.** (2006). *Constructions méconnues du français*. Paris: Presses de l'Université de Montréal.
- Tomassone, Roberte.** (1996). *Pour enseigner la grammaire*. Paris: Delagrave.
- Wagner, Robert Leon, & Pinchon, Jacqueline.** (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.